

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE SCOT PROVENCE MEDITERRANEE**

**SEANCE DU BUREAU SYNDICAL
DU 30 NOVEMBRE 2023**

NOMBRE DE MEMBRES		
7		
Afférents au Bureau Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la décision
7	7	4
OBJET DE LA DECISION		
<p align="center">N°30-11-23/01/109</p> <p align="center">Avis sur le Plan Local d'Urbanisme du Beausset arrêté le 7 septembre 2023</p>		
<p>L'an Deux Mille Vingt-trois et le trente du mois de novembre à 8h30.</p> <p>Le Bureau Syndical du Syndicat Mixte SCOT PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué, a été assemblé à l'Hôtel de la Métropole à Toulon, sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI.</p> <p><u>ETAIENT PRESENTS :</u></p> <p>Monsieur Robert BENEVENTI, Monsieur Jean-Pierre EMERIC, Monsieur Mohamed MAHALI, Monsieur Gilles VINCENT.</p> <p><u>EXCUSES :</u></p> <p>Monsieur Jean BRONDI, Monsieur François de CANSON, Monsieur André GARRON</p>		

OBJET: Avis sur le Plan Local d'Urbanisme du Beausset arrêté le 7 septembre 2023

Le Bureau Syndical,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.132-9, L. 132-11, L.153-16 et R.153-4,

VU la délibération n°15-09-20/06/413 portant délégation du Comité Syndical au Président et au bureau du Syndicat Mixte,

VU le projet de PLU arrêté par le Conseil Municipal de la commune du Beausset par délibération en date du 7 septembre 2023,

VU la délibération du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée n°06-09-19/06/401 en date du 06 Septembre 2019 approuvant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale,

VU la demande d'avis formulée par la commune auprès du Syndicat Mixte,

CONSIDERANT les dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale Provence Méditerranée approuvé et notamment le document d'orientations et d'objectifs et les documents graphiques qui l'accompagnent,

CONSIDERANT l'avis du Comité Technique du 23 novembre 2023,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1

DE DONNER un avis favorable au projet de PLU de la commune

*Ainsi fait et délibéré les jours, an et mois que dessus
Pour extrait certifié conforme à l'original*

POUR : 4

ABSTENTIONS : 0

CONTRE : 0

Fait à TOULON, le

30 NOV 2023

Le Président du Bureau Syndical,


Robert BENEVENTI

